

## POUR LA DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DES HAUTES-PYRENEES

Pour une grande partie de la population des Hautes-Pyrénées, le projet d'hôpital unique aurait des conséquences graves sur l'égalité d'accès aux soins publics, de proximité et de qualité. Il entraînerait obligatoirement la disparition du centre hospitalier de Lourdes et, si le site de Lanne était retenu pour la construction d'un hôpital neuf, il serait aussi responsable de la fermeture du Centre Hospitalier de Tarbes.

Dépassant les clivages politiques traditionnels, des usagers, des salariés et des élus de tous bords se mobilisent pour lutter contre la fermeture d'hôpitaux publics et de services hospitaliers dans notre département. Si ces fermetures ne sont que les conséquences directes du système de financement des hôpitaux (Tarification à l'activité : T2A) et de la loi Bachelot, elles ne répondent, ni aux besoins des populations, ni au développement économique et touristique de nos territoires.

- Refusant la fermeture définitive des maternités de Lourdes et de Lannemezan, qui risquerait d'augmenter le nombre de cas dans lesquels le pronostic vital pour la maman ou son enfant serait engagé.
- Craignant que le regroupement des hôpitaux de Lourdes et Tarbes sur un seul site, ne complique gravement la prise en charge hospitalière rapide des patients les plus éloignés de l'hôpital,
- Constatant que ce regroupement ne répond plus aux impératifs de la loi qui reconnaît l'exception géographique et justifie le maintien des maternités et des services d'urgences à moins de quarante cinq minutes des populations les plus éloignées.
- Considérant que le recours obligatoire à une hospitalisation privée pour certaines pathologies, peut engendrer des frais supplémentaires importants que tout le monde ne sera pas en mesure d'assumer (dépassement d'honoraire, examens complémentaires coûteux, etc...).
- Convaincu que de véritables coopérations et des réorganisations indispensables peuvent permettre le maintien des hôpitaux de Lourdes et Tarbes et éviter la construction d'un hôpital neuf, en partie privatisé et financièrement injustifiable.
- Restant fortement attaché à la défense des services publics et à leurs missions essentielles qui doivent permettre une égalité de traitement pour l'ensemble des populations des Hautes-Pyrénées.
- Réaffirmant que le maintien des quatre hôpitaux publics du département répond aussi à une véritable politique d'aménagement du territoire et au développement d'un département dont une des vocations est actuellement le tourisme saisonnier et religieux.
- Refusant les nombreuses suppressions d'emplois qui accompagnent les fermetures et les restructurations des hôpitaux publics de proximité.

Le Conseil Municipal de .....rappelle l'attachement de tous aux hôpitaux de proximité, confirmant ainsi la confiance des français envers l'hôpital public.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide :

1. De s'opposer fermement et publiquement :
  - ➔ à la fermeture des hôpitaux de Lourdes et Tarbes, ainsi qu'au regroupement de l'ensemble de leurs activités sur un seul site, à Lanne ou à Tarbes,
  - ➔ à la fermeture définitive des maternités de Lannemezan et de Lourdes,
  - ➔ à la fermeture de services et à la diminution du nombre de lits d'hospitalisation publique dans les hôpitaux de Lourdes, Tarbes, Lannemezan et Bagnères.
2. D'apporter tout son soutien aux quatre hôpitaux de proximité des Hautes-Pyrénées, en demandant qu'ils soient développés afin de mieux les pérenniser,
3. De demander l'ouverture d'un véritable débat public sur l'avenir des hôpitaux de proximité dans notre département, avec l'ensemble des parties concernées (usagers, professionnels de la santé et élus).

Fait à .....le